La Suisse durant la Seconde Guerre mondiale - une interview de Paul R. Jolles : "nous ne nous sommes pas enrichis"

Autor(en): **Burger, Rudolf / Jolles, Paul R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **24 (1997)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse durant la Seconde Guerre mondiale – une interview de Paul R. Jolles

«Nous ne nous sommes pas

Les critiques de l'étranger concernant l'attitude de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale se poursuivent. L'ancien secrétaire d'Etat Paul R. Jolles, qui a participé en qualité de jeune diplomate aux négociations des accords de Washington de 1946, s'exprime sur les reproches adressés à notre pays et formulés aussi dans le rapport du sous-secrétaire d'Etat américain Stuart Eizenstat.*

Monsieur le secrétaire d'Etat, selon le rapport Eizenstat, les Suisses ont fait preuve de beaucoup d'obstination lors des négociations qui ont abouti aux accords de Washington.
Indiscutablement, nous avons été des négociateurs très durs. Il faut dire que nous nous trouvions dans une situation très difficile: à l'époque, la Suisse, en tant que pays neutre, n'était pas très populaire; ce n'est d'ailleurs jamais le cas pour les neutres en tant de guerre. Mais nos sympathies ont toujours été du côté des Alliés et jamais des nazis.

Le mot «obstination» signifie aussi que la Suisse n'a pas voulu reconnaître les erreurs qu'elle avait commises durant la Seconde Guerre mondiale.
Ce reproche d'obstination ne venait pas seulement des Alliés. J'aimerais à ce propos vous lire une note inscrite dans un rapport d'un négociateur allemand concernant les pourparlers du 18 juin 1941. Il y est question de négociateurs suisses faisant preuve «d'une incroyable ténacité quasiment glutineuse», et la note ajoute que, bien à contrecœur, cette attitude inspire le respect, car «on ne peut tout simplement pas faire plier ces maudits gaillards».

Cette note est, pour vous, la preuve que la Suisse a montré de l'obstination d'un côté comme de l'autre?
Tout à fait. Elle n'avait d'ailleurs pas d'autre alternative que la ténacité et la force de persuasion maximales pour défendre ses intérêts vitaux, car elle n'avait aucun moyen de pression.

Ne s'agissait-il pas plutôt pour la Suisse, en 1946, de garder le plus possible d'or pillé par les nazis?
C'est une interprétation d'aujourd'hui. On oublie, ce faisant, qu'il ne s'agissait pas, pour nous, par les accords de Washington, de garder de l'argent ou de l'or malhonnêtement acquis. Mais il s'agissait pour la Suisse d'une question de principe, celui de la reconnaissance des droits et obligations d'un Etat neutre au sens de la convention de La Haye de 1907 en matière de conflit terrestre. Il ne s'agissait pas de s'enrichir. Les transactions d'or contre des francs suisses étaient des opérations courantes, qui n'ont produit d'autres bénéfices que quelques commissions.

La Suisse ne s'est-elle pas enrichie tout de même? Le rapport Eizenstat indique qu'elle était un des pays les plus riches après la guerre, grâce à son commerce avec l'Allemagne nazie.
C'est une vue superficielle et une généralisation qui doit être corrigée. La Suisse ne s'est pas enrichie. Elle a appliqué pour son commerce les règles de l'économie de marché. Le revenu natio-

«La Suisse n'avait pas d'autre alternative que de lutter durement, avec un maximum de force de persuasion, pour préserver ses intérêts vitaux». (Photo: Max Füri)

enrichis»

nal brut n'a que très peu augmenté durant la guerre – de moins de un pour cent par année.

Que dites-vous de la constatation figurant dans le rapport Eizenstat selon laquelle la Suisse aurait pu adapter sa politique de neutralité au cours de la guerre?
Une telle constatation est surprenante de la part d'un porte-parole du gouvernement américain. Notre politique de neutralité permanente et armée, qu'on la juge bonne ou mauvaise, a toujours été la constante maxime de notre politique étrangère. Une autre attitude, quelle qu'elle soit, n'aurait ni raccourci la guerre, ni servi aux alliés, mais entraîné la destruction de notre pays. Notre position durant la guerre était la seule possible.

Pour le sénateur d'Amato, les chiffres publiés dans le rapport Eizenstat sont suffisamment éloquents pour exiger une renégociation des accords de Washington.
Le sénateur d'Amato peut exiger ce qu'il veut. Les accords de Washington ont été signés en toute connaissance de cause, à l'exception de la question de l'or de privés fondu dans les lingots de la Reichsbank. Il s'agit, certes, de quelque chose de révoltant et qui ne doit pas être oublié. Mais une renégociation des accords n'y changerait rien.

Et l'affirmation selon laquelle la guerre a duré plus longtemps à cause de la Suisse et d'autres pays neutres peut-elle justifier une renégociation?
Je trouve cette affirmation monstrueuse, surtout compte tenu du fait que les livraisons d'armes à l'Allemagne représentaient à peine 0,6 pour cent de la totalité de l'effort d'armement allemand. Ce qu'affirme-là le rapport Eizenstat n'a aucun fondement.

Respect pour le travail des historiens, mais plusieurs critiques concernant l'interprétation des évènements dans le préambule, puis-je résumer ainsi votre position sur le rapport Eizenstat?
Je trouve en effet un peu curieux qu'on déduise des faits établis par les historiens des jugements globaux, non étayés par des preuves. Il est possible qu'aux Etats-Unis les discussions politiques soient plus dures, que l'on mesure moins la portée des mots. Mais nous, en tant que petit pays, sommes plus sensibles.

Quelles conclusions la Suisse doit-elle tirer du rapport Eizenstat?
J'espère qu'une collaboration constructive va s'instaurer entre historiens suisses et américains pour arriver à des résultats communs. Le rapport Eizenstat montre justement qu'il y a des domaines, comme par exemple toute la question de l'économie de guerre de la Suisse, que les Américains connaissent trop peu. ■

*L'interview a été réalisée par Rudolf Burger et est parue dans sa version complète dans le quotidien bernois «Der Bund» du 10 mai 1997.

Nouveau médiateur pour Radio Suisse Internationale

Lors de son assemblée constituante du 12 juin 1997, le Conseil du public de Radio Suisse internationale (SRI) a nommé Pier-Luigi Roncoroni au poste de nouveau médiateur de SRI. Il assume également la fonction de vice-président du Conseil du public et président de l'association Pro Ticino. C'est Heidi Rieder qui sera sa suppléante. La nouvelle stratégie du Conseil du public prévoit une intégration accrue de l'auditoire et un renforcement du dialogue avec les réalisateurs de programmes.

Bien que le service de médiation n'ait jamais dû intervenir jusqu'ici, son existence est importante. Il a pour mission d'examiner les réclamations contre les émissions de SRI et de servir d'arbitre entre les mécontents et SRI. Le médiateur fait en sorte que tout auditeur de programmes de radio suisses à l'étranger puisse faire entendre ses critiques.

Le Conseil du public a adopté une nouvelle stratégie sous la houlette de son nouveau président Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger. Il entend se rapprocher du public, s'en préoccuper davantage. Pour ce faire, il va rechercher des correspondants du public au sein de l'auditoire. Il leur incombera de fournir des appréciations sur les programmes. Cette démarche permettra de mieux actualiser l'activité du Conseil. Jusqu'à présent, c'était surtout les émissions enregistrées qui servaient de base d'appréciation.

Outre les observations sur les programmes, le Conseil du public a l'intention de passer davantage de temps, lors de ses séances, à discuter avec les réalisateurs de programmes. Cette innovation doit contribuer à améliorer la dynamique de l'élaboration de ses recommandations. La prochaine séance de cet automne sera consacrée aux perspectives de 1998, mais aussi à l'éclairage donné aux débats sur l'or nazi et sur les fonds juifs dans les programmes de SRI.

Le Conseil du public est composé de membres qui, de par leurs activités professionnelles et privées, disposent d'un lien avec les publics-cibles à l'étranger. Pour mieux pouvoir exercer ses activités dans l'optique précitée, le Conseil a été ramené à huit membres en 1997. Il a en outre fixé des critères sévères pour le choix de ses membres. Les informations fournies sur ses activités devraient permettre également au Conseil de renforcer la perception de SRI en Suisse. ■

Les membres du conseil du public

Rudolf Wyder, président, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Berne
Pier-Luigi Roncoroni, vice-président, directeur à la Rentenanstalt, Zurich
Heidi Rieder, Berne
Rätus Luck, conseiller scientifique de la Bibliothèque nationale suisse, Berne
Peter Pfister, directeur adjoint à l'OSEC, Lausanne
Chasper Pult, directeur du Centre culturel suisse de Pro Helvetia, Milan
Carlos Bauverd, Association François Xavier Bagnoud, Lutry
Claude Frey, conseiller national, Auvernier

L'adresse du médiateur:
Pier-Luigi Roncoroni, Birkenstrasse 27, 8134 Adliswil